



IMPACCT

IMPortation And Customs Clearance Together !

COVID-19 [République

Démocratique du Congo]

Bulletin n°3 – CIQP : 1 juillet 2020

(Bulletin on Customs, Immigration and Quarantine Procedures)

OBJECTIF

Ce document fait le point sur le statut des aéroports et des points d'entrée des douanes pendant la pandémie de COVID-19.

NOMBRE DE CAS DE COVID-19 A LA DATE DU GHRP

45

NOMBRE DE CAS DE COVID-19 LE 30 JUIN 2020

6938

Les dernières mises à jour sont **surlignées en jaune**.

COMPTE RENDU

La République Démocratique du Congo (RDC) a annoncé le 24 mars 2020 **l'état d'urgence sanitaire**. **Ce dernier a été prolongé jusqu'au 3 juillet**. Au regard des implications sécuritaires de la pandémie, plusieurs mesures d'accompagnement ont été prises :

- Interdiction de tous rassemblements, réunions, célébrations, de plus de 20 personnes sur les lieux publics en dehors du domicile familial.

Assouplissement des restrictions :

- À compter du 29 juin 2020, le déconfinement de la commune de la Gombe est effectif.
- Réouverture de tous les lieux publics, exceptés le Marché Central, les discothèques, écoles, églises, et stades.

(Informations mises à jour le 24 mai : Primature de la RDC)

STATUT DES AEROPORTS

1. Vols / Aéroports

Les vols pour la RDC sont suspendus. Cela ne s'applique pas aux vols de rapatriement préapprouvés.

(Informations datées du 22 avril : AITA)

Les vols cargo sont autorisés. Il n'y a pas de restrictions en vigueur.

(Information datée du 13 mai : AITA TACT)

Les vols UNHAS sont maintenus. Les horaires hebdomadaires des vols sont accessibles [ici](#).

(Information datée du 27 juin : UNHAS)

Global Pax Service du Programme Alimentaire Mondial (PAM) : les vendredis, Accra est relié aux hubs suivants : Cotonou, Kinshasa, Lome.

Le calendrier prévisionnel complet est disponible en ligne sur la [plateforme de réservation humanitaire](#). Les réservations ne seront effectuées que par l'intermédiaire de points focaux organisationnels désignés. Le personnel des organisations internationales et des ONG doit contacter leur siège pour demander qu'une réservation soit faite en leur nom. Pour les ONG nationales souhaitant soumettre des réservations de vols, veuillez contacter covid19.aviationglobal@wfp.org pour enregistrer votre organisation.



(Information datée du 26 juin 2020 : PAM)

Lien utile :

[Organisation de l'Aviation Civile Internationale \(OACI\), COVID-19 - Statut des aéroports](#)

2. Passagers / Mise en quarantaine

Pour les vols à destination de la RDC, les passagers et l'équipage doivent passer un examen médical à leur arrivée et présenter une Carte Sanitaire délivrée par les Autorités de Santé.

(Information datée du 22 avril : IATA)

Report des voyages à destination de la RDC de tous les passagers résidant dans les pays à risque. Les personnes soupçonnées seront placées en quarantaine, probablement dans les centres de santé locaux, pendant une période pouvant aller jusqu'à 14 jours.

(Information mise à jour 25 mai : Gouvernement de RDC)

3. Statut des compagnies aériennes

Congo Airways (582) (17 juin 2020) :

- Les autorités ont suspendu les vols internationaux entrants et sortants à partir du 21 mars. Les vols privés sont décidés au cas par cas par les Autorités de l'Aviation Civile. Une fois le permis d'atterrissage obtenu, le destinataire devra demander l'approbation de l'immigration. Cette procédure peut prendre de 5 à 7 jours.
- Concernant les vols cargos, une fois le permis d'atterrissage reçu, il suffit d'informer l'immigration du vol.

Lien utile :

[Association Internationale du Transport Aérien \(AITA\) et TACT, Statut des opérations de cargos aériens, COVID-19](#)

IMPORTATION ET DOUANES

4. Frontières terrestres et maritimes

Transport routier

Tous les transports routiers et fluviaux entre Kinshasa et les provinces sont suspendus pour le trafic de passagers.

Le transport de marchandises se poursuivra avec des points de contrôle aux limites de la ville de Kinshasa.

À la frontière Est, il y a un retard en douane dans le traitement des dossiers de 3 jours à 6 jours (minimum).



Transport maritime

Le port de Mombasa est opérationnel. Contrôle obligatoire de tous les navires par les Services de Santé Portuaires.

Les opérations du port de Maradi sont maintenues. Il n'y a pas d'impact sur les opérations d'import / export.

Traversée des frontières

- Angola : Les frontières internationales sont fermées, sauf pour les produits de première nécessité et les articles d'aide et de secours.
- Burundi : Toutes les frontières sont désormais ouvertes pour le transport de marchandises. Il n'y a plus d'escorte policière mais les conducteurs doivent assurer une interaction minimale et appliquer strictement des mesures d'hygiène.
- Ouganda : Les frontières sont ouvertes au mouvement des cargos.
- République Centrafricaine : Les frontières sont ouvertes au mouvement des cargos.
- République du Congo : La plupart des routes sont fermées, une interruption du mouvement de fret est reportée entre Brazzaville et Kinshasa. La traversée du fleuve vers Kinshasa est opérationnelle.
- Rwanda : Les restrictions frontalières au Rwanda n'autorisent que le fret commercial / humanitaire et l'équipage est limité à bord du véhicule. Les conducteurs congolais ne sont pas autorisés à traverser le Rwanda en raison de la mise en œuvre de la politique de relais des conducteurs.
- Soudan : Le transport transfrontalier, y compris le fret, est interdit.
- Soudan du Sud : Fermeture de toutes les frontières avec exemption accordée pour les réservoirs de cargaison et de carburant.
- Tanzanie : Les frontières sont ouvertes au mouvement des cargos.
- Zambie : La frontière de Kasumbalesa est ouverte au mouvement de fret.

(Informations mises à jour le 1 juillet : Bolloré Logistics)

4. Douane et procédures d'importation

1. Mesures visant à faciliter le mouvement transfrontalier des envois de secours et de fournitures essentielles :
 - Enlèvement d'urgence des intrants et produits pharmaceutiques sous douane ;
 - Limitation des contrôles douaniers au strict nécessaire ;
 - Autorisation du recours aux déclarations incomplètes et provisoires ;
 - Exonération des droits et taxes des équipements pharmaceutiques et fournitures essentielles, conformément aux instructions du Gouvernement.



2. Mesures visant à soutenir l'économie et à assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement :
 - Recours au crédit d'enlèvement ;
 - Adoption des mesures de paiement échelonné des droits et taxes des douanes ainsi que des pénalités ;
 - Suspension des contrôles effectués aux postes avancés ;
 - Facilitation de l'accomplissement des formalités de dédouanement des marchandises ;
 - Mesures prises en conformité avec le Gouvernement, notamment en ce qui concerne l'exonération des droits et taxes pour les intrants pharmaceutiques et équipements médicaux et la suspension de la Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) à l'importation des produits de première nécessité.
3. Mesures visant à assurer la protection du personnel de l'Administration des Douanes :
 - Information au personnel ;
 - Mise en application des mesures de protection édictées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Ministère de la Santé en rapport avec le COVID-19 ;
 - Achat d'équipements de protection pour ceux qui sont en contact avec les étrangers, pour les postes frontaliers RDC-Zambie ;
 - Mise en place d'un système de shift pour assurer le service minimum.
4. Mesures visant à assurer la protection de la société :
 - Contrôles douaniers d'usage effectués sans atermolement en cas de fraude ou de contrebande ;
 - Vérification intégrale des marchandises à l'entrée ;
 - Exigence des documents originaux à l'occasion de l'importation des marchandises.

(Informations datées du 7 et 21 avril : Direction Générale des Douanes et Accises)

5. Annexe J-5 de la Convention de Kyoto Révisée : Pas acceptée.

6. Annexe B.9 de la Convention d'Istanbul : Pas ratifiée.

7. Utilisateur de SYDONIA : Oui.

8. Utilisateur d'ASYREC : Non.

LIENS UTILES

Les Bulletins CIQP sont disponibles pour d'autres pays [ici](#).

Liens spécifiques au pays :

[Direction Générale des Douanes et Accises \(DGDA\), Note concernant la facilitation des formalités de dédouanement des marchandises \(7 avril 2020\)](#)

[Direction Générale des Douanes et Accises \(DGDA\) de la RDC, Site officiel](#)



IMPACCT

IMPortation And Customs Clearance Together !

COVID-19 [République

Démocratique du Congo]

Bulletin n°3 – CIQP : 1 juillet 2020

(Bulletin on Customs, Immigration and Quarantine Procedures)

Primature : Site du Premier Ministre de la RDC, [Page dédiée au COVID-19](#)

Autres liens utiles :

Association Internationale du Transport Aérien (AITA), [Mesures gouvernementales relatives au Coronavirus \(COVID-19\)](#)

Association Internationale du Transport Aérien (AITA) TACT, [Statut des opérations de cargos aériens, COVID-19](#)

Bolloré Logistics, [Mise à jour de l'impact du COVID-19](#)

Cluster Logistique, [COVID-19 Mises à jour des points d'entrée des cargos](#)

Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), [Observatoire des statuts de postes frontière en période de COVID-19](#)

Organisation des Nations Unies (ONU), [Plan de réponse humanitaire global COVID-19](#)

Organisation des Nations Unies (ONU), [Plan de réponse humanitaire global COVID-19, Mise à jour du GHRP de mai](#)

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), [Statut des points d'entrée](#)

Organisation Mondiale des Douanes (OMD), [Classement de référence dans le SH des fournitures médicales liées au COVID-19 \(3.0 édition\)](#)

Organisation Mondiale des Douanes (OMD), [Liste des textes législatifs adoptés dans les pays qui ont pris des mesures temporaires de restriction des exportations pour certaines catégories de fournitures médicales essentielles en raison de l'épidémie de COVID-19](#)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS), [COVID-19 Rapports situationnels](#)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS), [Manuel pour le renforcement des capacités de santé publique aux postes frontières et collaboration transfrontalière](#)

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM), [Restrictions de voyage](#)

SOS International, [Restrictions de voyage et opérations aériennes](#)

Wilhemnsen, [COVID-19 - Carte globale des restrictions portuaires](#)

[Pour toute question, commentaire ou ajout, merci de contacter :](#)

Virginie Bohl
ONU OCHA, Genève
bohl@un.org

Eléonore de Malézieux du Hamel
ONU OCHA, Genève
eleonore.demalezieuxduhamel@un.org